



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Octobre 2017



Sommaire

Le Mot du Maire
3

La vie communale

Bilan de mi-mandat
Fleurissement
4

Au service de tous !
Urbanisme, les démarches
5

Bâtiments
Les réseaux
6

Voirie
7

École
8-9

Patrimoine
9

Les jeunes en action
10

La vie des associations

16^e Homme Corrèze
10

Tennis de Table
Avant et pendant les grandes vacances,
l'A.P.E. est restée très active
Confrérie de la Farcidure et du Millassou
11

A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-
Lagarde-Enval
Du nouveau au Foyer rural !
Comité de jumelage
Club des Aînés
12

Association des Marchés
de Sainte-Fortunade
Les Réveillés aux Nuits de Nacre
13

Nouvelles brèves

Le salon du bien-être
13

Fête du pain à Clairfage
Inanna... la caverne d'Ali-Baba
est-elle à Peyrelade ?
14

Les élus ont la parole
15

Agenda 21

1^{ère} Fête des Récoltes
5^e Troc de Plantes
4^e Café-débat – mi-novembre
Pas d'Agenda 21
sans engagement citoyen !
16

Maison à vendre

La commune met en vente une maison historique dans le quartier du Barry-Bas avec maisonnette attenante et jardinet. Pour tout renseignement, s'adresser ou téléphoner à la mairie au 05 55 27 14 19.



<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade
Téléphone : 05.55.27.14.19 - Télécopie : 05.55.27.32.96
CODE APE : 751 A - N° SIRET : 21 19 203 01 000 10
N° de Commune : 203
Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>
e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin municipal d'information n° 67 octobre 2017

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

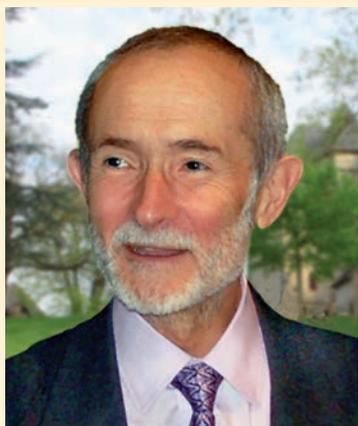
Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - « Sainte-Fortunade », aquarelle de Bernard Crémon
- Le Marché de Pays du 14 juillet



Rythmes scolaires : le bon tempo...

La presse locale a fait cet été écho aux divers positionnements municipaux sur cette question, suite aux nouvelles possibilités de dérogation ouvertes par Décret.

Concernant notre commune, il convient ici de dépasser la synthèse journalistique, d'être précis.

« L'organisation du temps scolaire » est le fruit d'un long et méticuleux travail de concertation ; elle ne s'improvise pas à la va-vite. On a pu le vérifier deux fois déjà : lorsqu'il s'est agi de passer de 4 jours ½ à 4 jours, puis quelques années plus tard, de revenir à 4 jours ½... aujourd'hui, on nous « autorise » à re-tricoter un délicat canevas négocié et tissé avec les enseignants, avec les parents d'élèves, avec le personnel communal (directement impacté dans ces changements), avec nos intervenants extérieurs, avec les transporteurs scolaires... Excusez du peu, surtout pour une école de 180 élèves !

Sur le fond, les différents échos laissent transparaître une évidente satisfaction sur la nature et la qualité des activités proposées à Sainte-Fortunade, de la part des élèves, qui fréquentent massivement, des parents, des intervenants, du personnel. Je suis de ceux qui estiment qu'il s'agit là, pour peu qu'on les réalise avec soin, d'actions de sensibilisation, d'éducation, de socialisation intéressantes pour beaucoup. Une véritable offre démocratisée, et gratuite (du moins pour les familles...).

Je suis de ceux, également, et à titre professionnel cette fois, qui militent pour répartir les moments forts d'enseignement ; et 5 matinées, c'est, à cet égard, mieux que 4 matinées. Mais là, ce sont les enseignants en place qui auront leur mot à dire.

Alors, on ne change rien dans la précipitation, et la rentrée 2017 a ressemblé sur ce point à la rentrée 2016, avec le rythme mis en place il y a quelques années.

Si au cours de l'actuelle année scolaire la municipalité fait l'objet de demandes (enseignants, parents), ou si le Conseil décide de s'auto-saisir de cette problématique, il conviendra d'examiner sereinement la question, dans l'ensemble de ses composantes : pédagogiques, organisationnelles, sociales (le personnel communal), financières.

Les missions respectives de l'école et de la commune au service des enfants se placent pour nous bien au-delà d'un quelconque engouement idéologique !

C'est notre boussole, c'est notre cap ; nous nous y tiendrons.

Bien amicalement à tous.

Michel JAULIN

P.-S. : La rentrée du 4 septembre s'est déroulée comme d'habitude, joie des retrouvailles et quelques (rares) pleurs mêlés... avec une équipe enseignante partiellement renouvelée : bienvenue à tous ! Et, heureuse conclusion d'un travail concerté de conviction, l'effectif-élèves a justifié l'affectation (pour cette année) d'un poste supplémentaire d'enseignement par les services académiques.

Bilan de mi-mandat

ÉCOLE

L'école est confirmée comme l'une des priorités du mandat. Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre 2014. Un emploi d'avenir a été recruté, ainsi qu'une nouvelle organisation du personnel de l'école avec un pôle animation/garderie et un pôle cuisine/entretien.

Deux postes pérennes ont été créés, et un poste étoffé. Tout cela afin de créer les meilleures conditions d'accueil et de sécurité. De nombreuses activités de qualité ont été mises en place avec, en plus des 3 animatrices, des intervenants extérieurs qualifiés, y compris des bénévoles et associations de la commune.

En concertation avec les représentants des parents d'élèves et les enseignants, une nouvelle organisation pour les activités est intervenue au bout de 2 années, et semble mieux

convenir à tous les partis concernés.

Un transport, mutualisé avec des communes proches et soutenu par l'Agglo, a été organisé les mercredis midi afin d'ouvrir une possibilité de restauration et d'accueil au CLSH du Chambon.

Un poste d'enseignant a été supprimé à la rentrée 2015 malgré un maintien d'effectif et les démarches effectuées tant par la Directrice de l'école que par la municipalité. De nouvelles demandes de création de poste ont été adressées auprès de l'Éducation Nationale, des contacts pris avec les syndicats d'enseignants. Un poste nous a été temporairement attribué à la rentrée de septembre, ce qui va nous permettre d'accueillir à nouveau les enfants de la « très » petite section. Les agrandissements prévus ont été réalisés et une seconde partie dans la garderie permet des après-classe plus sereins et calmes, avec la possi-

bilité pour les plus grands de faire les devoirs dans de meilleures conditions. Un préau supplémentaire a aussi vu le jour sans pour autant réduire la surface de jeux dans la cour de récréation. L'équipement informatique des classes s'est complété. Le soutien aux Projets Pédagogiques s'est vu confirmé, notamment à travers les classes de découverte.

L'approvisionnement en circuits courts pour la restauration scolaire, à hauteur de 20% minimum, a vu le jour, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture. En plus des producteurs proposés par la Chambre, les deux bouchers de la commune ont passé une convention s'engageant à fournir à la cantine des produits de proximité. Nous nous fournissons aussi auprès d'un producteur de Sainte-Fortunade et, une fois par semaine, les goûters de la garderie proposent soit un fruit, soit du jus de fruit.

SOCIAL, CCAS, SANTÉ

Le maintien d'un médecin généraliste est une priorité pour l'équipe et pour les Fortunadais. Nous nous y étions engagés. Au départ du Dr Lascaux, et grâce à son action, nous avons accueilli un nouveau médecin

généraliste à Sainte-Fortunade. Provisoirement installé dans la maison de la Grange Neuve, il accompagnera bientôt notre pédicure-podologue au sein de la Maison Médicale dont la construction doit commencer en oc-

tobre. Ce sera la réalisation majeure de cette mandature. Ce bâtiment comportera également un autre cabinet pour accueillir un 2^e médecin ou autre professionnel.

L'ACTION SOCIALE : MAINTIEN ET CRÉATION DE NOUVELLES AIDES

Sous l'égide du CCAS, nous avons maintenu le repas des Aînés ; nous avons cependant porté à 70 ans la prise en charge totale de ce repas pour les ayants-droit. Outre le fait qu'aujourd'hui on « reste jeune » plus longtemps, 50 % du budget du CCAS ne pouvait plus être consacré à cette seule opération. Nous avons souhaité réorienter notre politique sociale en

direction de toute la population de la commune et l'étendre au plus grand nombre.

La participation (minime) pour le conjoint non ayant-droit et celle des élus, nous a permis de créer d'autres aides en faveur des jeunes de la commune (entrées au cinéma et piscine pour les enfants de l'école, Pass'culture pour les collégiens, participation de la

commune pour les jeunes passant le code de la route, bourse pour les étudiants et apprentis). Nous avons également voulu que le budget du CCAS soit maintenu, voire augmenté pour pouvoir maintenir le niveau des aides aux personnes en difficultés. Pour cela nous travaillons – en toute discrétion – en lien étroit avec les services sociaux du Département.

Fleurissement

JURY DÉPARTEMENTAL DU FLEURISSEMENT

Fin août, le jury départemental du fleurissement a visité notre commune dans le cadre de l'obtention du label très exigeant des « Villes et villages fleuris ». Élus, techniciens et professionnels des espaces verts et du tourisme ont apprécié les efforts continuels fournis par les agents com-

munaux et l'équipe municipale au niveau du fleurissement. Ils ont aussi évalué, sur des critères plus larges, le cadre de vie, les animations culturelles, le patrimoine et sa valorisation, la protection environnementale...

De précieux conseils ont été prodigués. Les résultats du classement départe-

mental seront connus en fin d'année. Affaire à suivre !



Au service de tous !

NOS EMPLOYÉS COMMUNAUX

Connaissez-vous le service technique de la commune et nos employés communaux ? À pied d'œuvre tous les jours de l'année, ce sont eux qui surveillent l'eau que vous buvez, entretiennent nos bordures de routes, dégagent les fossés engorgés, réparent les nids-de-poule, nettoient le cimetière, transportent vos encombrants, fleurissent le bourg, sont à la veille 24 h sur 24 pour intervenir en cas d'urgence et en toutes circonstances... et doivent encore se confronter aux problèmes soulevés par les incivilités de certains !

Chacun peut leur dire merci car sans leur travail incessant la vie communale s'enrayerait. Il était temps de vous les présenter :

Olivier Neige, responsable des ser-

vices techniques,

Philippe Sourie, adjoint technique polyvalent, eau et assainissement et agent de prévention,

Nicolas Breuil, adjoint technique polyvalent, bâtiments et espaces publics,

Stéphane Gourdoux, adjoint technique polyvalent et espaces verts,

Tristan Lemette, adjoint technique, stagiaire, polyvalent et voirie,

Jean-Baptiste Court, agent technique en emploi d'avenir, polyvalent et voirie,

Didier Valéry, agent technique en contrat d'insertion, polyvalent et bâtiments.



De gauche à droite de la photo : J.-Baptiste Court, Stéphane Gourdoux, Nicolas Breuil, Olivier Neige, Philippe Sourie, Tristan Lemette, Didier Valéry

Urbanisme, les démarches

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

- 1 Remplacement de la toiture : DP
Les tuiles autorisées selon les secteurs : ardoises naturelles, tuiles plates de teinte ardoise, marron foncé, ou rouge vieilli.
- 2 Fenêtre de toit : DP
- 3 Panneaux photovoltaïques sur toiture : DP
- 4 Extension, véranda, terrasse couverte :
≤ 5 m² : aucune formalité
≤ 20 m² : DP > 20 m² : PC
En zone U du PLU :
≤ 40 m² : DP
> 40 m² : PC
- 5 Création ou changement de menuiseries d'une fenêtre, d'une porte fenêtre, d'une porte : DP
Remplacement à l'identique : aucune formalité.
- 6 Ravalement de façade, pose de bardage : DP
Teintes autorisées : crépi de teinte beige clair ou gris. Teintes colorées (rose, jaune, ...) interdites.
- 7 Garage accolé à l'habitation :
≤ 20 m² : DP > 20 m² : PC
En zone U du PLU :
≤ 40 m² : DP
> 40 m² : PC



- 8 Abri de jardin, cabane, appenti :
≤ 5 m² : aucune formalité
≤ 20 m² : DP
> 20 m² : PC
- 9 Terrasse non couverte de plain pied :
- sans surélévation (< 60 cm) : aucune formalité
≤ 5 m², surélevée : aucune formalité
≤ 20 m², surélevée : DP
> 20 m², surélevée : PC
En zone U du PLU :
≤ 40 m², surélevée : DP
> 40 m², surélevée : PC
- 10 Piscine :
≤ 10 m², non couverte, restant moins de 3 mois : aucune formalité
≤ 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de haut : DP
Couverte à plus de 1,80 m de haut, quelle que soit la superficie : PC
- 11 Mur de clôture, portail :
- demande d'alignement au service voirie.
Mur de clôture et portail situés en périmètre protégé des monuments historiques : DP
La hauteur maximale autorisée est de 1,20 m au terrain naturel.

Bâtiments

MAISON MÉDICALE

Le démarrage des travaux de la future maison médicale doit avoir lieu fin septembre ou début octobre. Suite à l'analyse des offres faites par les entreprises, le montant de l'opération avoisine le budget arrêté initialement.

Les entreprises retenues sont essentiellement corréziennes. Mi-2018, le bâtiment devrait être opérationnel.



TOILETTES PUBLIQUES

L'étude est en cours auprès d'un cabinet d'architecture, pour une réfection complète des toilettes

situées sur le parking de l'Orangerie, permettant en outre un accès aux personnes à mobilité réduite dans le

cadre de l'opération AD'AP.

DES ACTIONS À MENTIONNER

Il faut saluer l'action du club de foot qui a réalisé divers travaux de remise en état et d'entretien des terrains qu'ils utilisent.

Le Foyer rural, de son côté, a profité

de la période estivale pour réhabiliter le local municipal dont il dispose pour ses diverses activités (voir les photos dans les pages Associations). Ces travaux ont été entièrement effectués

par des bénévoles de ces associations. Bravo et félicitations. La mairie a participé financièrement à l'achat des fournitures nécessaires.

Les réseaux

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

LES OBJECTIFS

Éclairer les villes et les villages engage à réduire l'empreinte écologique tout en maîtrisant les budgets. L'éclairage public peut jouer un rôle clé pour atteindre ces deux objectifs et c'est pour cela que nous avons décidé de remplacer, en 2015, 21 sources incandescentes au lotissement Lavergne par des matériels à « LEDs ».

Au-delà de l'accroissement significatif des performances d'éclairage, cet investissement permettra de réduire significativement les consommations d'électricité, les interventions techniques et donc les coûts de mainte-

nance et d'exploitation.

La nécessité de maîtriser notre budget nous a conduits à ne remplacer que les lanternes permettant ainsi de donner une nouvelle vie aux mâts les supportant. L'investissement est conséquent. Il n'en est pas moins nécessaire.

La commune poursuit ses efforts en renouvelant les sources lumineuses énergivores bordant le RD940. Les dernières lampes à vapeurs de mercure, considérées comme polluantes, seront également déposées et remplacées d'ici fin 2018.



BILAN MESURÉ DE L'ACTION RÉALISÉE EN 2015 AU LOTISSEMENT LAVERGNE

Impact financier vérifié au niveau des consommations relevées et facturées à la commune par notre fournisseur d'électricité. On compare

les relevés 2013 et 2014 avant travaux et ceux de 2016 après travaux. L'année 2015, année des travaux, n'est pas prise en compte. Une première ana-

lyse laisse apparaître une consommation brute en énergie divisée par 2. L'impact sur la facturation de l'énergie est de 45 %.

PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU CONTRE LE GEL

Nous voulons rappeler qu'il est nécessaire d'isoler correctement votre compteur d'eau en période

de froid. En effet, en cas de détérioration subi par le gel, celui-ci devrait être remplacé à vos frais, en application du

règlement du service de l'eau de la commune et de la décision du Conseil Municipal du 16 décembre 2015.

Voirie

DES REVÊTEMENTS TOUT NEUFS

Les travaux prévus et financés par Tulle agglo (131 000 €) sur les routes communautaires ont été réalisés en mai et juin par les entreprises Eurovia et Pouzol. Ces réalisations concernent Le Mazet, Ampinat, Mialet, Bois-Rebuffe et Lavergne. Au titre de la commune, les routes communales ont été confiées à l'entreprise Pouzol (25 000 €) et desservent La Vialatte, les Torts, La Chanal, Peyrelade et Rabès.



NUMÉROTATION ET DÉNOMINATION DES VOIES... MAINTENONS NOS EFFORTS !

Voilà près de 2 ans que la première tranche de la numérotation et dénomination des voies a été mise en place. Les articles dans le bulletin municipal, la réunion publique, la consultation des riverains pour les noms de rues, la distribution des numéros et des cartons d'adressage, l'accompagnement

et les conseils pour tous ceux qui le souhaitent ont rythmé cette première opération. La grande majorité d'entre vous a réussi à faire tous ces changements. Cependant les services de la Mairie et les élus sont encore interpellés par différents intervenants (livreurs, postiers...) pour certaines adresses qu'ils ne trouvent pas pour

diverses raisons. La première année de mise en place étant passée, cela devrait fonctionner. Aussi, si certaines personnes devaient encore rencontrer des difficultés, nous vous rappelons que la mairie à votre écoute pour vous aider.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La municipalité de Sainte-Fortunade, en partenariat avec le service collecte des déchets de Tulle Agglo, a organisé entre le 12 et le 16 juin 2017, le ramassage d'objets encombrants en porte-à-porte, action prévue dans le cadre de l'Agenda 21. Les agents municipaux ont collecté environ 150 m³ d'objets encombrants, récupérés ensuite par les agents de Tulle Agglo. Cette opération est réservée aux personnes non munies de véhicule permettant le transport d'objets encombrants.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Mulatet étant désormais plus amples, il est regrettable de constater, encore, des dépôts sauvages aux différents points de collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables. Ces points de collectes ne sont pas prévus à cet usage. Le tri est le devoir de chacun.



Horaires d'ouverture des déchetteries de Mulatet et de Ladignac

Déchetterie de Tulle, zone Industrielle de Mulatet

Tél. : 05 55 20 36 85. Ouvert du lundi au samedi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 18 h 00.
Fermée le jeudi.

Déchetterie de Ladignac-sur-Rondelles, « Le Château Fort »

Tél. : 05 44 40 60 57. Ouvert du mardi au samedi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 18 h 00

École

NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE, NOUVELLE DIRECTRICE, NOUVEAUX ENSEIGNANTS, NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le lundi 4 septembre, 175 élèves de maternelle et d'élémentaire ont fait leur rentrée scolaire.

Suite à de nombreuses sollicitations des élus, de la directrice, des représentants des parents d'élèves, les services sont venus procéder à un comptage et le soir même, nous est parvenu la bonne nouvelle : une huitième classe est ouverte à titre provisoire pour cette année scolaire ! Par conséquent **l'école accueille les enfants nés en 2015 à partir de maintenant ou à la rentrée de janvier 2018. La directrice invite les familles à venir à l'école pour inscrire ces enfants dès maintenant.**

Après de nombreuses années passées dans notre école, la directrice, Marie-Françoise Chêze, a pris sa retraite. Il y avait beaucoup de monde, ce 6 juillet dans la cour de l'école. Les collègues, élus, amis, parents, enfants... étaient venus remercier la directrice pour son travail et l'atmosphère chaleureuse qu'elle avait toujours su répandre autour d'elle. Vinrent ensuite son discours d'adieu et la passation de direction à Cathy Chambeaudie. M. le Maire la remercia pour son implication, son dévouement, sa bonne humeur et... ses talents culinaires !

Quant à ses collègues, ils avaient préparé 4 « épreuves » qu'elle devait ré-

aliser chacune en moins de 2 minutes : reprendre une chaussette, planter une série de clous en carré dans une planche, réaliser 2 puzzles (aidée par les enfants) et monter une mayonnaise... bref, un petit « contrôle » *a posteriori* de son savoir faire... qu'elle passa brillamment, cela va sans dire !

Parmi les cadeaux divers qui scellaient son départ, un vélo électrique lui donna l'occasion de le tester devant les invités. C'est dans une atmosphère très détendue et bon-enfant que ce moment chargé d'émotion se conclut par un buffet dans la cour de l'école.

Une nouvelle directrice, Catherine Chambeaudie, a donc pris ses fonctions ainsi que de nouveaux enseignants. L'organisation pour cette année sera la suivante :

Caroline Courrèges enseignera les TPS et la petite section maternelle ; Catherine Chambeaudie, la moyenne section maternelle ; Élixa Jeantet-Maire, la moyenne section maternelle, les lundis et mardis (décharge de direction) ; Sandrine Vialle, la grande section maternelle ; Marielle Agnoux, les CP ; Marie Pouget, les CE1 ; Dominique Pouget les CE2 ; Corinne Bontemps, les CM1 ; Carine Jourdain, les CM2.



Nous avons donc réaménagé une classe en rez-de-chaussée du bâtiment de l'école élémentaire pour les grandes sections et y avons installé un tableau blanc numérique, acheté à la commune du Chastang qui vient de fermer son école. Pour ce qui est du périscolaire, quelques nouvelles activités sont mises en place : théâtre, vélo, découverte de la forêt, retour de l'escrime, roller...

Nous souhaitons donc une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal.

LES ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE DE SAINTE-FORTUNADE



De gauche à droite :
Corine Bontemps, Carine Jourdain,
Dominique Pouget, Sandrine Vialle,
Marion Sallas, Élixa Jeantet Maire,
Marielle Agnoux, Cathy Chambeaudie,
Marie Pouget et Caroline Courrèges.

LE CCAS REMET UNE CALCULETTE AUX ÉLÈVES DE CM2

Comme c'est maintenant la tradition, le CCAS de la commune a décidé de reconduire l'opération. Le 29 juin, M. le Maire, Richard Bonnet, Éliane Lacroix (représentants du CCAS) et Aurélie Aubertie ont remis une calculatrice scientifique aux élèves de la classe de CM2. Ce moment de rencontre a permis de leur expliquer les différentes attributions

et fonctions du Centre Communal d'Actions Sociales. C'était aussi l'occasion de souhaiter à ces jeunes une bonne réussite pour leur nouvelle vie au collège.



Patrimoine

LES 34^e JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 34^e Journées Européennes du Patrimoine ont eu lieu le 16 septembre 2017. Cette édition était tournée vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine.

Un parcours d'orientation à destination des jeunes et des curieux de l'histoire des vieilles pierres de Sainte-Fortunade était organisé dans le parc du Château et à la (re)découverte du Barry-Bas.

Une visite commentée par Yanni Courteix clôturait cet après-midi en ou-

vrant les yeux des participants sur les richesses de la «basse-cour» et le trésor de l'église.

Les 3 plus belles et plus originales photos transmises par les participants seront éditées dans le prochain bulletin municipal.



UN ACTE DE VANDALISME INCOMPRÉHENSIBLE

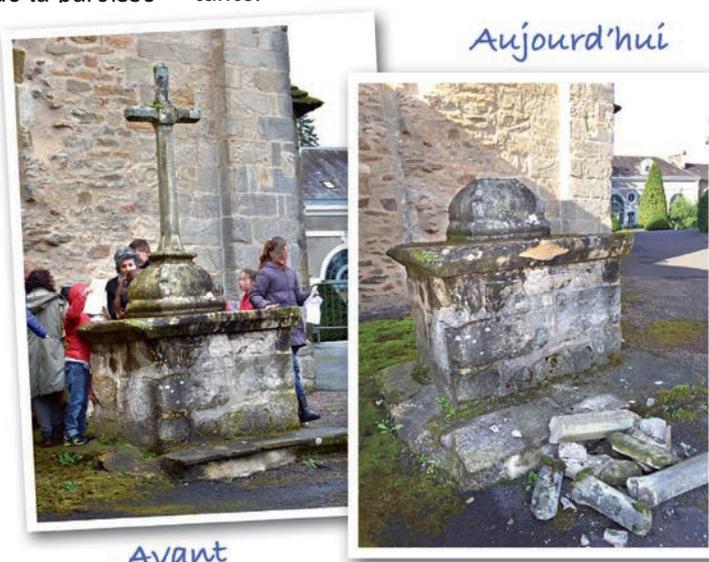
Dans la soirée du 11 août, durant l'avant-dernier Marché de Pays, la croix située sur le parvis de l'église a été détruite; destruction volontaire ou fruit de la bêtise? Encore heureux que personne ne se soit trouvé sous la chute des morceaux!

Bien sûr, un dépôt de plainte a été effectué, et la gendarmerie est venue constater les faits. Une expertise de l'intérêt patrimonial, voire de la valeur vénale de cette croix a été menée. Il s'avère qu'elle n'est pas protégée comme monument historique. Cependant les croix sont des éléments marquants et emblématiques du patrimoine rural.

Catherine Combrouze-Lafaye, conservateur des Antiquités & Objets

d'Art de la Corrèze a identifié ce monument comme étant a priori une croix de mission, commandée et mise en place à la demande de la paroisse de Sainte-Fortunade (fin 19^es - début 20^e siècle?) en souvenir d'une messe spécifique, peut-être liée à un calendrier liturgique local ou national précis ou à la présence d'un ecclésiastique jugé d'importance venu à Sainte-Fortunade pour l'occasion. Elle était posée sur un socle de forme trapézoïdale, croix simple,

non sculptée ou ornée. Sa valeur patrimoniale, au contraire de sa valeur vénale, demeure localement importante.



Avant

Aujourd'hui

LES CHATS AU VILLAGE DE MIALET

Depuis quelques temps, le village de Mialet est confronté à une prolifération de chats errants et aux dégradations inhérentes à la surpopulation féline. La municipalité a lancé une campagne de stérilisation en partenariat avec la SPA et avec l'aide de bénévoles sans qui cette opération n'aurait pu être menée à bien. Nous les en remercions. Quatorze chats, dont 4 femelles gestantes, ont ainsi pu être trappés, stérilisés, identifiés et relâchés sur leurs

lieux de vie. Cette méthode de capture est imposée par la législation et elle est la seule à ce jour qui permette de lutter efficacement contre l'augmentation du nombre de chats errants. Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chats la nécessité de faire stériliser leurs animaux pour éviter cette prolifération qui entraîne des désagréments pour le voisinage, pouvant engendrer en retour des actes de maltraitance envers les animaux, actes bien sûr reprehensibles.



Les jeunes en action

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, MOUTURE 2017

Le CMJ reprendra du service en octobre avec une première rencontre dédiée à la mise en place de la soirée d'Halloween qui se déroulera le vendredi 27 octobre 2017 à par-

tir de 17 h depuis le parc du château.

Nous ferons une marche aux lampions dans le bourg et irons visiter la maison de retraite en y apportant l'ani-



mation que nos jeunes savent généreusement donner.

Venez déguisés, bien sûr ! Que la fête soit belle !

La vie des associations

16^e Homme Corrèze

CLUB DE SUPPORTERS DU STADE TOULOUSAIN

Les adhérents se sont retrouvés pour une journée barbecue. Avec du soleil et de la bonne humeur, certains ont fait une randonnée et les plus téméraires une partie de pétanque très disputée. Le 30 septembre s'est tenue l'Assemblée générale.

Ne manquez pas notre repas farci dansant avec orchestre, le samedi 11 novembre à 19 h à la salle polyvalente de Sainte-Fortunade.

Suivant le calendrier, nous organisons des sorties en bus ou en co-voiturage.

Contact : Claude Sourie (claude.sourie@orange.fr)



Tennis de Table

La nouvelle saison 2017-2018 reprend son cours pour le Tennis de Table.

Le club repart avec une quinzaine de licenciés et toujours deux équipes en Championnat Départemental. Une séance d'entraînement est proposée pour les jeunes de 18 h 30 à 19 h 30 et pour les adultes de 19 h 30 à 21 h.

L'activité Tennis de Table en péri-scolaire est reconduite pour l'année 2017-2018 avec l'école de Sainte-Fortunade en partenariat avec la Mairie. Cette année, le club s'enrichit de nouvelles tenues sportives ainsi que d'un robot

pour faire progresser les joueurs en tenant compte de leur niveau de jeu. Le tennis de table peut se pratiquer de 10 à 70 ans dans un esprit de convivialité avec ou sans compétition.

Le SFTT renouvelle son traditionnel concours de belote qui aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à la salle polyvalente de Sainte-Fortunade ainsi que son concours de pétanque



estival.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre José da Silva (Président) au 06 78 74 15 95.

Avant et pendant les grandes vacances, l'A.P.E. est restée très active

Le premier vide-grenier nocturne de l'A.P.E. qui s'était déroulé le 13 mai pendant la semaine de la Fleur a remporté un franc succès. Entre les nombreux exposants, le stand de fleurs, la tombola, le barbecue et la buvette, la journée est passée très vite malgré une météo capricieuse.

L'après-midi récréative de juin a clôturé l'année scolaire, moment d'échanges entre enfants, parents et personnel de l'école. L'APE avait également organisé la vente de sacs isothermes, pour les

pique-niques prévus lors des beaux jours à venir. Grâce à votre participation aux différentes manifestations de notre association, le voyage de fin d'année s'est déroulé au Jardin de Collette pour les élèves de maternelle et à Vulcania pour les élèves de primaire. Pendant l'été, l'A.P.E. et certains parents d'élèves ont participé aux Marchés de Pays. Après la rentrée scolaire des petits, l'A.P.E. avait préparé un petit déjeuner pour la rentrée des parents !

Merci de votre fidélité, de votre investissement lors des différentes manifestations et de votre participation à l'Assemblée Générale.

Si vous voulez nous donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à vous faire connaître ! Car tous les parents, ensemble, permettent de lancer des activités pour nos enfants.

Notre adresse mail : apesaintefortunade19490@gmail.com

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

UN VOYAGE BIEN ARROSÉ !

La pluie n'a pas empêché un bon moment de convivialité, jovialité et gastronomie vendéenne lors du voyage organisé les 30 juin et 1^{er} juillet. Consœurs et Confrères gardent un excellent souvenir de la visite du Puy du Fou, du féerique spectacle de la Cinés-cénie et de la promenade en barque sur le marais Poitevin avant le retour vers Sainte-Fortunade.

Les temps forts de notre saison estivale 2017 : participation au Relais de la Vie à Tulle le 25 juin dernier avec remise d'un chèque de 450 € à la Ligue contre le cancer, chapitres des Confréries amies (Gençanaïres de Riom-ès-Montagne, Goûteurs de Pêches de Voutezac, Fiefs Vendéens, Veau sous

la Mère à Objat). 5 et 6 août, l'Été Gourmand à Objat, marché des Confréries et Site remarquable du goût. Dimanche 13 août « Le Festival aux Champs » de Chanteix avec l'association Tuberculture. 17 août à Monceaux-sur-Dordogne pour la Foire au Veau de Lait sous la mère. Marchés de pays de Sainte-Fortunade.

À l'occasion de ses animations, la Confrérie de la Farcidure et du Millassou vous invite à découvrir l'Association AMUSE qui accompagne les



Enfants malades à l'Hôpital de Tulle.

Date à retenir : repas farcidures le 28 octobre 2017 à 20 h à la salle polyvalente, animée par l'orchestre de Patrice Rivière. Sur réservation auprès des membres de la confrérie, restaurant Lagarde, restaurant l'Étape, la Bonne Fortune.

A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval

C'est une deuxième saison prometteuse qui s'annonce pour notre jeune club AS Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval avec un recrutement de qualité : des joueuses et joueurs qui évoluaient en Ligue et en Promotion d'Honneur sont venus nous rejoindre. La convivialité, le plaisir, mais aussi les ambitions du club les ont motivés pour intégrer nos équipes seniors. 3 équipes seniors, 1 équipe féminine, 1 équipe vétérans, 1 équipe U17, 1 équipe U15, 2 équipes U13, 2 équipes U11, une vingtaine de lionceaux U9 et une vingtaine de lionceaux U7 vont défendre les couleurs rouges et blanches cette saison.

Le début de saison a été difficile pour nos équipes fanions, élimination au second tour de la Coupe de France et au 3^e tour de la Coupe d'Aquitaine pour notre équipe masculine et en 8^e de finale de la Coupe de la Corrèze pour nos féminines. Mais nous restons optimistes car les nouvelles recrues vont beaucoup

nous apporter avec l'expérience acquise dans leurs précédents clubs.

Nos entraîneurs ont fixé, pour cette saison 2017-2018, des objectifs ambitieux mais réalistes, à savoir accession en Départementale 1 pour notre équipe fanion, accession en Départementale 3 pour une de nos équipes réserves et une place dans les cinq premières pour notre équipe féminine dans son Championnat Interdistrict.

Début du Championnat de la Corrèze pour nos équipes seniors le week-end des 16 et 17 septembre. Notre équipe première évoluera dans la poule B en Départementale 2, nos deux équipes réserves joueront en Départementale 4 poule E et en poule F et notre belle équipe féminine évoluera en Cham-



pionnat Interdistrict (Championnat à 11 regroupant les 3 départements Haute-Vienne, Corrèze et Creuse).

En ce qui concerne nos équipes jeunes, nos lionceaux U13, U15 et U17 joueront dans les Championnats Départementaux de leurs catégories et nos lionceaux U7, U9 et U11 participeront à des plateaux éducatifs et des tournois.

Le calendrier des festivités de notre club : samedi 16 décembre : Noël du club et remise du Label FFF par le district de la Corrèze ; samedi 20 janvier : repas dansant, salle polyvalente de Laguenne.

Du nouveau au Foyer rural !

Le Foyer rural a mis à profit l'interruption estivale de ses activités pour mettre en œuvre un important projet. Grâce au partenariat matériel et financier de notre municipalité, nos locaux, mis à notre disposition depuis 1979, ont été rénovés « du sol au plafond » par une équipe de bénévoles, anciens artisans et autres.

Qu'ils en soient dans ces lignes remerciés au nom de tous les adhérents.

Quelques photos « avant » et « après ». La nouvelle section « Informatique » est opérationnelle depuis le 12 septembre. Elle s'adresse à tous publics, adhérents

ou non adhérents.

Deux groupes, initiation et perfectionnement se retrouvent le mardi après-midi, en période scolaire, dans la salle de l'ancienne cantine : le groupe initiation de 14 h 15 à 16 h 15 et le groupe perfectionnement de 16 h 30 à 18 h 30.

La reprise de l'activité des autres sections est échelonnée sur le mois de septembre. Le 27 janvier 2018, nous accueillerons la troupe théâtrale de Favars pour leur nouveau spectacle. Une date à retenir...



Comité de jumelage

C'est avec beaucoup de plaisir que nous allons revoir nos amis de Moyenne-Franconie. Cette fois-ci, le voyage à Flachslanden est organisé du 28 septembre au 2 octobre et 38 personnes au total vont partir cette année encore et participer à la traditionnelle « Fête de la Bière ». Sur la route, nous avons prévu une halte à Heidelberg avec la possibilité de visiter, au choix des

personnes, soit la ville, soit le château. Nous sommes heureux de voir cette année de nouveaux membres participer au voyage et découvrir les joies du jumelage. Quant à l'Assemblée Générale, elle se tiendra le jeudi 16 novembre à 20 h à Cornil. Nous y invitons tous les membres du comité mais aussi toutes les personnes qui souhaitent participer

COMITÉ DE JUMELAGE



à notre jumelage.

Enfin, le Comité de Jumelage sera heureux de vous accueillir à notre stand du Marché de Noël de Sainte-Fortunade le samedi 9 décembre prochain. Celui de Cornil, partenaire du jumelage se tiendra le 10 décembre.

Club des Aînés

Le 14 juillet, nous étions au restaurant Gorce, pour fêter dignement cette fête nationale, avec un très bon repas. Dimanche 15 octobre, nous

nous retrouvons au restaurant Lagarde pour notre repas d'automne et notre repas de fin d'année aura lieu le 3 décembre au restaurant Gorce.

Ce jour-là nous honorerons nos adhérents de 80 et 90 ans !

Association des Marchés de Sainte-Fortunade

Les nouveaux membres du Bureau des Marchés des Producteurs de Pays remercient les anciens membres de leur soutien, ainsi que les associations pour leur engagement lors des vendredis soirs des mois de juillet et d'août. Grâce à leur aide, l'organisation des Marchés de Pays a été grandement facilitée.

Cette saison, nous avons voulu élargir les animations et le programme existants.

L'un des vendredis soir a ainsi été animé par des groupes amateurs du Conserva-

toire de musique de Tulle. Un autre a été ponctué par la tenue d'un loto.

Les Marchés de Pays, installés dans le parc du château, ont attiré un grand nombre de Fortunadais, mais aussi beaucoup de touristes et d'habitants des communes voisines. La fin de la saison a été clôturée par un très beau feu d'artifice, applaudi par un public enthousiaste.

Les membres du Bureau remercient l'ensemble des visiteurs et espèrent vous retrouver nombreux l'année prochaine.

Veillez noter que le dimanche 5 no-



vembre, l'association des Marchés organise un loto et nous serons présents sur le Marché de Noël qui se tiendra cette année le samedi 9 décembre.

Les Réveillés aux Nuits de Nacre

Les Réveillés de Sainte-Fortunade ont animé le «village» des Nuits de Nacre et le marché de la Cathédrale ce samedi matin là. Les petits Réveillés

ont fait forte impression malgré des températures fraîches. Les «grands» ont aussi défilé en jean et tee-shirt pour dé-poussiérer les clichés collant au folklore.



Nouvelles brèves

Le salon du bien-être

«L'instant Coiffure» est, depuis bientôt 4 ans déjà, le salon qu'affectionnent de plus en plus les Fortunadaises et les Fortunadais. Valérie, coiffeuse et esthéticienne diplômée, lorsqu'elle a repris le local en 2014, voulait être bien davantage qu'une coiffeuse pour dames, hommes et enfants. Ceux qui poussent sa porte sont un peu plus pour elle que de simples clients... et ils le remarquent.

L'accueil est chaleureux. Car Valérie commence par écouter, d'abord. L'amour du contact, le respect des souhaits exprimés et sa longue expérience mettent tout de suite en confiance. Chez elle, l'ambiance est tranquille et détendue. On prend le temps de rendre chaque opération agréable.

Un petit exemple : laver les cheveux à «L'instant Coiffure» passe toujours par un massage en douceur du cuir chevelu. Une coupe, une teinture... faut-il attendre un petit moment sous le soin ? Peu importe, il y a toujours un café ou un petit chocolat chaud à disposition. Valérie sait créer cette ambiance «cocooning» qui attire et fidélise.

C'est réellement un moment de bien-être que les clients trouvent dans le salon. Sans compter le petit plus pour ceux qui préfèrent acheter français : les excellents produits qu'elle utilise sont fabriqués à Aix-en-Provence!

Un métier de cœur

Mais la coiffure n'est pas le seul talent de Valérie. Elle a une seconde spécialité, ce qu'elle appelle un « métier de cœur ». Si son petit salon d'esthétique invite à la détente, c'est parce qu'elle aime que les gens se sentent bien. « Envelopper des mains », c'est ainsi qu'elle décrit sa pratique.

Déjà, dès l'âge de 20 ans, sa formation d'esthéticienne l'amène à être la pionnière de l'esthétique et coiffure à domicile dans le Val d'Oise. Une population féminine, sans grands moyens financiers ni possibilités de se déplacer trouvait là un service de qualité. Le contact spontané de Valérie faisait le reste. Sa longue expérience en épilation, soins du vi-



sage, beauté des pieds, maquillage pour toutes occasions, massages du corps entier, du dos, du visage, nuque-décolleté, pour homme ou femme a quelque chose de rare... et c'est Sainte-Fortunade qu'elle a choisi pour exercer !

Il n'est donc pas étonnant que des stagiaires, sur recommandation de leurs formateurs, viennent régulièrement se perfectionner ici. Nul doute qu'ils soient à excellente école !

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le mercredi de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 16 h sans interruption.

Et Valérie n'a pas renié ses débuts dans la profession, car elle propose toujours le service à domicile, tous les mercredis après-midi (prendre rendez-vous au 05 55 27 18 40)

Fête du pain à Clairfage

Depuis quelques années maintenant les habitants de Clairfage, Rabès et Lascourbie organisent leur journée autour du four à pain communal de Clairfage. Le matin, après l'allumage du four, entrecoupé d'un petit déjeuner bien copieux, les volontaires les plus costauds se dévouent pour pétrir la pâte pendant que d'autres dans les « chaumières » préparent les pizzas, rôtis, gigots, plats de légumes et desserts variés... qui cuiront avec le

pain en fin d'après-midi.

Le meilleur de cette journée, organisée à tour de rôle par une ou deux familles, est le festin nocturne autour de tous ces plats délicieux, dans une ambiance chaleureuse qui n'a rien à envier à ceux de nos ancêtres Astérix et Obélix.

Tout le monde attend donc avec impatience le rendez-vous d'août 2018 !

Fête du pain à Clairfage



Inanna... la caverne d'Ali-Baba est-elle à Peyrelade ?

Oui, c'est bien à quelques centaines de mètres de notre château que se niche l'Atelier Inanna, au bord de la petite route de Peyrelade. Originaires des Pays-Bas, Jan et Meta van Tintelen, propriétaires du lieu, ont certainement eu un faible pour nos collines et nos châtaigniers, eux qui venaient, en cette année 2008, du pays des polders et des tulipes.

Meta a toujours eu besoin d'espace, de nature ... et d'animaux. Des chevaux, des lapins, des oies, des chats, des chiens. Elle aime aussi les vraies choses, celles que l'on fabriquait dans les campagnes, qui fonctionnaient et qu'on savait réparer ! Elle aime le bois, le fer, les fleurs, l'osier, les feuilles sèches et la pierre, les pommes de pin et la terre cuite. Enfant, elle vendait des fleurs au marché avec son papa en Hollande. La Nature, elle est « née dedans ». Ses voisins, ses amis ou les promeneurs n'ont, bien sûr, pas manqué de remarquer les décorations qu'elle fabriquait pour son jardin, accrochées à sa porte ou posées sur un vieux mur. Et c'est bien naturellement qu'ils lui ont... passé ses premières commandes !

L'Atelier Inanna était en train de naître. Modeste au départ, presque secret, l'Atelier se développe vite. La grange se remplit de parures, décors, vases, bouquets, meubles, couronnes, guirlandes, sculptures, miroirs et mille autres « objets du monde ». On y accède avec le même émerveillement qu'Ali-Baba découvrant sa caverne. Les matières répondent aux couleurs, les formes aux senteurs. Aujourd'hui, la grange d'Inanna, est un monde de merveilles, au bord de notre antique Route des Métaux.

Le carré d'as de l'Atelier

À l'Atelier, on y trouve d'abord tout ce que crée et réalise Meta elle-même : couronnes, guirlandes, bouquets, compositions, animaux en matériaux naturels (osier, paille, grillage), créations faites d'anciens objets récupérés. Elle invente des décorations personnalisées pour les parcs, les jardins où se mêleront peut-être lierre, châtaignes, amour-en-cage...

Et puis, en entrant dans la grange, ce sont les « objets du monde » qui foisonnent. Deux entreprises des Pays-Bas achalandent le lieu : des produits du commerce équitable d'artisanat local en production traditionnelle ou contemporaine. Fleurs, fer, bois, verre ou céramique, lanternes, copies d'ancien, brocante industrielle, meubles, miroirs et sculptures, tous ces objets, uniques, se retrouvent joyeusement sous la vénérable charpente de Peyrelade.

Et comme la patronne aime la vie et le contact avec les gens, elle met son talent au service des demandes particulières : fêtes, événements familiaux, vitrines de magasins, centres de tables ou autres. Elle saura réutiliser les objets familiaux

qu'elle trouve sur place. C'est ce qu'elle appelle le « design naturel ».

À toutes ces richesses, Meta rajoute encore la tenue d'ateliers saisonniers pour les novices ou les passionnés. Ces formations qui débutent en octobre sont une initiation aux décors simples sur des objets naturels ou récupérés. Cela se passe à l'Atelier Inanna à Peyrelade, ou si on le souhaite, à domicile pour préparer une fête, animer une après-midi pour des enfants, etc.

Dans la pratique, l'Atelier Inanna est ouvert aux visiteurs les vendredis et samedis, et durant le mois de décembre, Meta ouvre sa porte tous les jours de 9 h à 19 h.

Les vendredis et samedis d'octobre (ou sur rendez-vous) ont lieu les ateliers d'initiation. Venez y apprendre à créer vos propres compositions décoratives simples (1^{ère} séance de découverte à 5€).

Contact : tél. 05 55 29 08 48 ou voir sa page Facebook, « Atelier Inanna »

Par ailleurs, elle vous invite à visiter son stand — magnifique il faut le dire —, à l'Orangerie lors du Marché de Noël, samedi 9 décembre prochain.



Civisme à Sainte-Fortunade

Depuis deux ans, la municipalité organise, en collaboration avec le service de collecte des déchets de Tulle Agglo, le ramassage des objets encombrants en porte-à-porte, réservé aux administrés n'ayant pas de moyen de transport ou dans l'incapacité de porter des charges. Ce qui, normalement, devrait limiter les dépôts sauvages. Malgré cela, il est encore fréquent de retrouver des détritrus de toutes sortes au pied des conteneurs réservés à un tout autre usage. Il est évident que ces dépôts sont effectués avec un moyen de transport qui pourrait, tout aussi bien, permettre de les amener jusqu'à la déchetterie. D'autant plus que l'amplitude d'ouverture de la déchetterie de Mulatet est semblable à celle de Ladignac-sur-Rondelle. L'effort de

chacun améliore le bien-être de tous..

Sans vouloir minimiser ces faits, il y a encore plus grave. En effet, l'idéologie et/ou la bêtise conduisent à la destruction de la croix de l'église et autres dégradations de différentes structures communales.

L'adage, « Sainte-Fortunade, commune où il fait bon vivre », doit perdurer. Nous continuerons à nous y employer.

**Pour le Groupe
« Sainte-Fortunade demain, Unis et Solidaires »
Daniel POLLIN ■**

Déjà l'automne...

Nous avons encore en tête nos beaux vendredis d'été animés par les marchés de pays dans le parc du château.

Ces soirées festives se concluent par un feu d'artifice absolument somptueux. Cela grâce à la nouvelle équipe de l'association des marchés de pays (MERCI !!) qui, seule, en assura le financement. Elle suppléait ainsi aux insuffisances de notre municipalité engluée dans ses problèmes financiers. N'y voyez pas là une critique car bien des communes comme Sainte-Fortunade ont du mal à boucler leur budget. Et cela ne va pas s'arranger...

Que nous réserve-t-il ?

Le Président Emmanuel Macron semble en effet peu attaché aux réalités locales. Il enchaîne ainsi des annonces totalement irresponsables telles que la suppression de la quasi-totalité de la Taxe d'Habitation

ou la diminution du nombre des élus locaux. Ajoutez aux 13 milliards d'euros d'économie qu'il va imposer aux collectivités, les différents transferts de compétences vers l'Agglo (la voirie, la petite enfance, bientôt l'eau et l'assainissement) et vous obtenez la mort à petit feu de nos communes !...

Souvenons-nous

Sur son affiche de campagne en 1981, François Mitterrand posait devant un petit village français.

Un petit village... Tout un symbole, tout un programme. Hélas les temps changent.

**Le groupe d'opposition
« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade » ■**

Vos prochains rendez-vous Agenda 21

1^{ère} Fête des Récoltes

Une première initiative se tiendra le samedi 21 octobre de 16 h à 21 h dans l'Orangerie et le parc du château.

La Fête des Récoltes est une tradition très ancienne qui subsiste un peu partout dans le monde mais qui s'est perdue dans nos contrées. Il s'agit de fêter la générosité de la nature et la fin de nos efforts agricoles de l'été.

Au programme, pour petits et grands :
- réalisation d'une œuvre d'art collective et éphémère à partir d'éléments de la nature ;

- exposition et dégustations des fruits de nos jardins (amenez vos pommes, poires, figues, noix, ...);

- confection collective de soupes des légumes de nos jardins ;

- marrons au feu de bois ;

- jeux / animations ;

- repas partagé vers 19 h 30.



Fête des récoltes 2017

5^e Troc de Plantes

Le troc de cet automne aura lieu le dimanche 12 novembre de 10 h à 12 h dans le parc du château.

En novembre, c'est le bon moment pour transplanter les arbustes et les plantes vivaces. Échangez ce que vous

avez en trop dans votre jardin contre de nouvelles plantes !

4^e Café-débat – mi-novembre

Le prochain café-débat portera sur les transports collectifs et le covoiturage.

Une occasion de s'informer sur les différents services de transport collectif à notre disposition, d'échanger

sur nos pratiques et besoins de mobilité ainsi que sur les potentiels de déplacements par covoiturage.

Plus de précisions sur ces actions sur le site internet de la commune : <http://www.ste-fortunade.fr>



Pas d'Agenda 21 sans engagement citoyen !

Fortunadais... et si vous rejoigniez l'équipe qui fait vivre l'Agenda 21 de la commune ?

Votre contribution peut prendre différentes formes en fonction de vos disponibilités, de vos savoir-faire et de vos ambitions : petits coups de main pon-

tuels, avis et critiques, contributions au montage ou au suivi des projets, propositions nouvelles, secrétariat, etc.

Contacts : Collectif Agenda 21, François Bourdarias au 06 86 15 03 14 – francois19b@gmail.com